



Protocole d'accueil AL4V Servins 2020

L'Accueil de loisirs des Quatre Vents de Servins pourra ouvrir ses portes cette année en s'adaptant toutefois aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et en vertu des conditions précisées dans le décret n°2020-663 du Ministère de la jeunesse du 31 mai.

Ces prescriptions sont valables jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités.

Mise en oeuvre de la mesure

- 1) **Accueil prioritaire** Maintien de l'accueil prioritaire des enfants âgés de moins de 14 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la nation pour les servinois.
- 2) **Règles et conditions d'organisation des activités** En tenant compte du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières, en tenant compte de la capacité d'organisation des locaux entrainera une limitation du nombre de jeunes susceptibles d'être accueillis. Les places étant limitées, les enfants de Servins ou les enfants scolarisés à l'école des Quatre Vents seront prioritaires, en plus des enfants qui bénéficient de l'accueil prioritaire précisé dans le point n°1. Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment remplis et dans la limite des places disponibles.
- 3) Afin de limiter les déplacements, la plupart des activités seront organisées dans les locaux habituellement utilisés pour l'AL4V (école, MSE, salle des sports, salle des associations) et sur tous les espaces extérieurs (cour, stade, places, parc)

Seront strictement respectées les recommandations sanitaires ci-après

- Nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture. L'entretien des locaux est effectué en utilisant les procédures et produits habituels avec des gants de ménage. Il doit cependant être réalisé avec une plus grande fréquence (deux fois par jour)
- Les objets fréquemment touchés (poignées de porte, sanitaires, sols, objets à vocation ludique ou pédagogique) seront désinfectés avec un produit virucide (norme EN 14476 ou eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif : 1 litre de javel à 2,6% dans 4 litres d'eau froide)
- des robinets en nombre suffisant permettront le lavage des mains
- Présence de savon et de gel hydroalcoolique. Essuie-main à usage unique, poubelles à ouverture non manuelle.
- Les salles d'activités seront équipées de flacons distributeurs de solution hydroalcoolique. Ils seront utilisés par les mineurs sous le contrôle d'un encadrant.

1 PROPOSITION DE PROTOCOLE D'ACCUEIL AL4V 2020 SERVINS

- Lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30" avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable sera mis en place après le passage aux toilettes, les repas, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.
- les fenêtres extérieures seront ouvertes le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation d'air.

Mesures supplémentaires mises en place

- 3 accès : 1 côté maternelle, 1 côté couloir, 1 côté primaire pour éviter les rassemblements
- Accueil étagé entre 9h et 9h15.
- Les responsables légaux et parents ne peuvent entrer dans l'école. En cas d'accès exceptionnel : ils doivent être munis de masques.
- Les parents doivent s'engager à surveiller les éventuels symptômes et à prendre la fièvre chaque matin. En cas de fièvre supérieure à 38° : l'enfant ne doit pas prendre part et ne pourra être accueilli. En cas de doute, l'équipe d'animation pourra faire des contrôles avec un thermomètre sans contact à fournir par l'organisateur.

Port du masque

- * **OBLIGATOIRE** pour les encadrants et pour les personnes au contact des mineurs lorsqu'elles sont en présence des enfants accueillis. Les masques pour l'équipe d'organisation seront fournis par l'organisateur (Mairie de Servins)
- * **OBLIGATOIRE** pour les enfants de plus de 11 ans (masque grand public) : à fournir par les parents.
- * **NON-OBLIGATOIRE** pour les mineurs de moins de 11 ans.

Les activités

- * organisées en petits groupes de 12 personnes maximum encadrants compris soit 10 enfants par groupe.
- * Un enfant ne pourra pas changer de groupe en cours de semaine. Pas d'activités communes entre les groupes.
- * le programme d'animation en cours d'élaboration tiendra compte des mesures précisées dans les points précédents. Chaque activité fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.
- * les activités, y compris celles de plein air, seront organisées dans l'enceinte ou à proximité immédiate du centre.
- * Maintien des mineurs dans la même salle d'activité attitrée durant la journée.

Activités physiques et sportives : Elles peuvent avoir lieu si distanciation physique (1 m entre les personnes à l'arrêt, 2 m pour les activités physiques). Elles peuvent avoir lieu dans la

2 PROPOSITION DE PROTOCOLE D'ACCUEIL AL4V 2020 SERVINS

salle des sports à l'exception des sports collectifs, de combat ou des activités aquatiques pratiquées dans les piscines.

Les transports

* Si un transport était nécessaire, les mêmes règles s'appliquent. Le chauffeur portera un masque. Pas de voyage en bus possible

La restauration

* Les enfants peuvent repartir chez eux le midi pour manger (pause méridienne 12h à 13h30). Les autres pourront apporter leur pique-nique (à mettre au frais en arrivant, plusieurs frigos prévus à cet effet) Ils peuvent également apporter des plats micro-ondables (prévoir les couverts).

* Les jeunes déjeuneront à distance d'1m au moins l'un de l'autre

* lavage des mains avant et après.

Journée type envisageable

Pour le taux d'encadrement on attends quelques informations complémentaires : 2 animateurs pour 10 enfants soit 50 enfants maxi accueillis simultanément, ou si 1 seul animateur nécessaire par groupe : on pourrait prendre plus de monde . A préciser par la DDCS dans les prochains jours.

Garderie par groupes de 9 de 7h30 à 9h00 : si plus de 9 : 2 animateurs dans 2 salles différentes. Réservation des places en cantine en ligne via un Doodle.

Accueil étagé de 9h00 à 9h15 : les enfants arrivent et se rendent direct dans leur salle référence. 3 entrées : 1 lieu de RDV par mini-groupe.

Pause méridienne 12h00 : les enfants qui repartent manger rejoignent leurs parents. Ceux qui peuvent repartir seuls chez eux seront notés : une attestation d'accord parental sera obligatoire dans ce cas. L'équipe d'animation prendra en charge ceux qui mangent sur place.

Après-midi Retour 13h30 de ceux qui mangeaient chez eux dans les mêmes conditions que le matin. Reprise des activités normale

3 PROPOSITION DE PROTOCOLE D'ACCUEIL

AL4V 2020 SERVINS

Soir 17h00 : fin de journée. Départ décalés groupe par groupe ou garderie sous les mêmes conditions qu'au matin.